



Comment faire sa demande de gratuité du transport scolaire ?

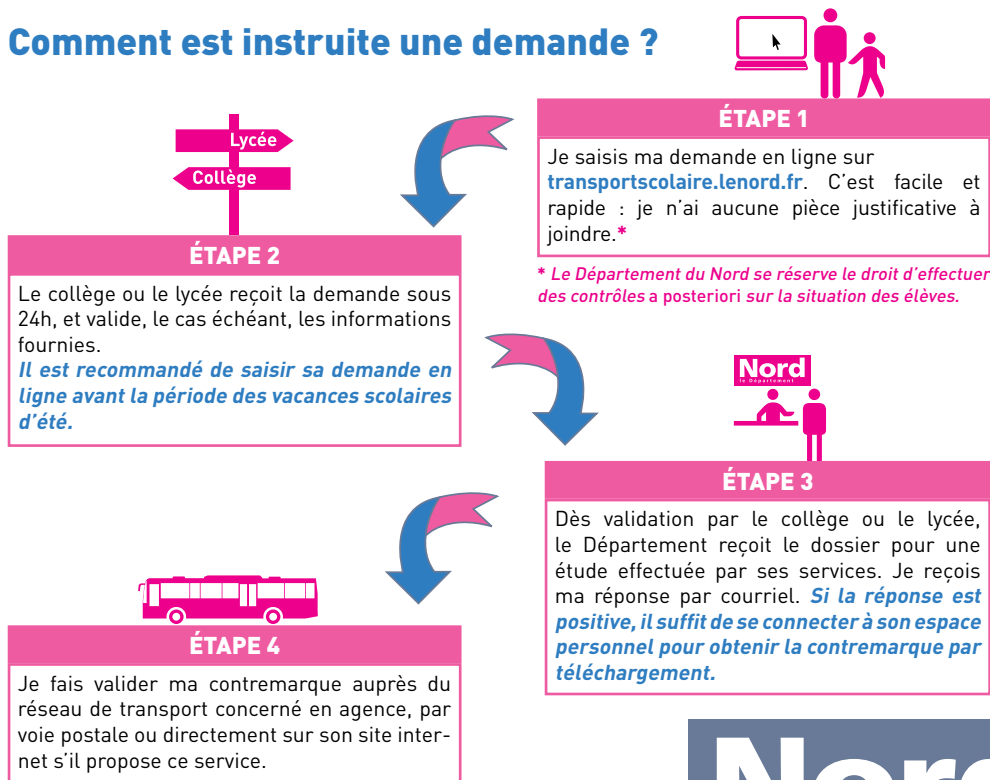
→ La demande se fait en ligne sur transportscolaire.lenord.fr pour les élèves entrant en 6^e, en 2nde, ou pour toute première demande.

→ Pour toute famille ne disposant pas d'un accès à internet : le formulaire papier de demande de carte de transport est disponible

au secrétariat du collège ou du lycée dans lequel est scolarisé l'enfant.

→ La prise en charge des élèves qui bénéficient de la gratuité des transports et dont la situation ne change pas (domicile et/ou établissement scolaire) est renouvelée automatiquement chaque année.

Comment est instruite une demande ?



Pour toute demande d'information complémentaire, la Direction des Transports est joignable du lundi au vendredi au **03 59 73 67 40** et au **03 59 73 68 77** (numéro dédié au transport des élèves en situation de handicap).

Nord
Le Département

DÉPARTEMENT DU NORD
Direction des Transports
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex
Tél.: 03 59 73 67 40
lenord.fr